

**PROCÈS-VERBAL** d'une réunion extraordinaire du conseil de la Régie intermunicipale de transport Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine tenue le 30 mars 2022 à Hôtel & Cie de Sainte-Anne-des-Monts, sous la présidence de Daniel Côté et à laquelle sont présents :

**M. Noël Richard**, maire de Grande-Vallée  
Administrateur régulier représentant la MRC de La Côte-de-Gaspé

**M. Guy Bernatchez**, préfet  
Administrateur régulier représentant la MRC de La Haute-Gaspésie

**M. Simon Deschênes**, maire de Sainte-Anne-des-Monts,  
Administrateur régulier représentant la MRC de La Haute-Gaspésie

**M. Samuel Parisé**, préfet  
Administrateur régulier représentant la MRC du Rocher-Percé

**Mme Cathy Poirier**, mairesse de Percé  
Administratrice régulière représentant la MRC du Rocher-Percé

**M. Roch Audet**, maire de Bonaventure (par visioconférence)  
Administrateur régulier représentant la MRC de Bonaventure

**M. Éric Dubé**, préfet (par visioconférence)  
Administrateur régulier représentant la MRC de Bonaventure

**Mme Nicole Lagacé**, mairesse de Matapédia  
Administratrice régulière représentant la MRC d'Avignon

**M. Mathieu Lapointe**, préfet  
Administrateur régulier représentant la MRC d'Avignon

**Ainsi que :**

**Mme Marie-Andrée Pichette**, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Régie

**M. Mark Lasanowski**, coordonnateur aux opérations de la Régie

**Les administrateurs suivants ont été invités, mais n'ont pu participer à la rencontre :**

**M. Jonathan Lapierre**, maire  
Administrateur régulier représentant l'agglomération des Îles-de-la-Madeleine

**M. Roger Chevarie**, conseiller de Fatima, (par téléphone)  
Administrateur régulier représentant l'agglomération des Îles-de-la-Madeleine

## ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la réunion et constatation du quorum;
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour (adoption);
3. Appel d'offres pour les contrats de transport (adoption);
  - 3.1. Adjudication – Secteur Carleton/Matapédia (adoption);
  - 3.2. Autorisation de démarrer la démarche d'appel d'offre pour le trajet 22 Chandler/Gaspé;
4. Protocole d'entente – Alliances pour la solidarité de la Gaspésie 2017-2023 (adoption);
5. Date et lieu de la prochaine rencontre;
6. Période de questions;
7. Levée de l'assemblée (adoption).

1. **OUVERTURE DE LA RÉUNION ET CONSTATATION DU QUORUM**

Le président, Daniel Côté, souhaite la bienvenue à tous et constate que le quorum est atteint.

Aucune proposition n'est débattue à ce point.

2. **LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Le président fait lecture de l'ordre du jour.

R-2022 – 16

**RÉSOLUTION CONCERNANT L'ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**IL EST PROPOSÉ** par Simon Deschênes et unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour tel que proposé.

3. **APPEL D'OFFRE POUR LES CONTRATS DE TRANSPORT**

**3.1. Adjudication – secteur Carleton/Matapédia (adoption)**

Compte tenu de la fin des contrats de transport le 2 mai 2022, la Régie est aller en appel d'offre pour ses 6 contrats de transport. En vertu des nouvelles obligations créées par la Loi 83, le renouvellement de ces contrats ne peut plus se faire de gré à gré. Par conséquent, il a été préparé et diffusé, via le SEAO, un appel d'offres pour ces contrats en janvier 2022. La date limite de dépôt des soumissions était le 28 janvier 2022 11h.

Tel que recommandé par la direction, la Régie a fait un mode d'adjudication avec un système de pondération et d'évaluation des offres à deux étapes (qualité, prix) et ce, pour les six (6) volets.

La séance du comité de sélection a eu lieu le vendredi 28 janvier 2022 de 12h à 18h, au bureau de la RÉGIM. Suite à cette séance, le comité de sélection a présenté ses recommandations au conseil d'administration. Suite à ces recommandations, la direction est retournée en processus d'appel d'offre concernant le contrat de transport #2022-TCTABDC – 44 du secteur Carleton/Matapédia.

Le second processus d'appel d'offre a été ouvert et la réception des soumissions a eu lieu le vendredi 24 mars 2022 à 11h.

R-2022 – 17

**RÉSOLUTION CONCERNANT LE RENOUELEMENT DU CONTRAT DE TRANSPORT #2022-TCTABDC – 44 DU SECTEUR CARLETON/MATAPÉDIA**

**CONSIDÉRANT** que le contrat pour le transport des personnes de la RÉGIM vient à échéance le 2 mai 2022;

**CONSIDÉRANT** que le processus doit être fait en vertu des nouvelles obligations créées par la Loi 83 ne permettant plus le renouvellement de gré à gré;

**CONSIDÉRANT** que à la suite du processus deux (2) transporteurs ont soumis une proposition;

**CONSIDÉRANT** que la proposition de l'entreprise Swiftrans Inc. est celle ayant obtenu le meilleur pointage;

**IL EST PROPOSÉ** par Samuel Parisé et unanimement résolu :

- d'octroyer le contrat de transport #2022 – TCTABDC - 44 à l'entreprise Swiftrans Inc.;

- D'autoriser la direction générale à procéder à la signature du contrat pour le transport des personnes avec le transporteur concerné.

### **3.2. Autorisation de démarrer la démarche d'appel d'offre pour le trajet 22 Chandler/Gaspé;**

Compte tenu de la fin du contrat de transport en juillet 2022, la Régie doit aller en appel d'offre pour ce contrat de transport.

R-2022 – 18

### **RÉSOLUTION CONCERNANT L'AUTORISATION D'ALLER EN APPEL D'OFFRE POUR LE CONTRAT DE TRANSPORT**

**CONSIDÉRANT** le fait que le contrat de transport arrive à échéance en juillet 2022;

**CONSIDÉRANT** le fait que les montants seront supérieurs au montant autorisé de gré à gré et oblige la Régie à procéder par appel d'offre public;

**IL EST PROPOSÉ** par Guy Bernatchez et unanimement résolu d'autoriser la direction générale à procéder à un appel d'offre public pour ce contrat de transport.

### **4. FINANCEMENT DU PROJET NOTRE-DAME-DE-LIESSE PAR L'ALLIANCE POUR LA SOLIDARITÉ DE LA GASPÉSIE 2017-2023**

R-2022 – 19

### **RÉSOLUTION AUTORISANT LA SIGNATURE DU PROTOCOLE D'ENTENTE DU FOND QUÉBÉCOIS D'INITIATIVES SOCIALES CONSOLIDATION DES PROJETS LOCAUX ET RÉGIONAUX FINANCÉS DANS LE CADRE DE L'ALLIANCE POUR LA SOLIDARITÉ DE LA GASPÉSIE POUR LE PROJET NOTRE-DAME-DE-LIESSE**

**ATTENDU QUE** la loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale institue une Stratégie nationale de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale (Stratégie), laquelle vise entre autres à soutenir financièrement la réalisation de projets, d'actions et d'initiatives afin d'atteindre les buts de la stratégie nationale;

**ATTENDU QUE** le Regroupement des MRC de la Gaspésie c'est doté comme responsabilité d'être mandataire et fiduciaire de l'Alliance pour la solidarité en Gaspésie;

**ATTENDU QUE** le projet de transport parascolaire de l'école Notre-Dame-de-Liesse répond aux critères et objectifs de cette stratégie;

**IL EST PROPOSÉ** par Nicole Lagacé et unanimement résolu d'autoriser la direction générale de la Régie à signer le protocole d'entente tel que présenté pour le financement de l'Alliance pour la solidarité Gaspésie pour le projet Notre-Dame-de-Liesse, et à procéder au dépôt du rapport final et des pièces justificatives.

### **5. DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE RÉUNION**

La prochaine réunion du conseil d'administration aura lieu le 21 avril 2022 à Chandler.

Aucune proposition n'est débattue à ce point.

### **6. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

R-2022 – 20

### **RÉSOLUTION CONCERNANT LA LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

**IL EST PROPOSÉ** par Noël Richard et résolu unanimement que l'assemblée soit levée.

**CERTIFICATION**

Lu et certifié conforme par

le président,

la secrétaire-trésorière,

\_\_\_\_\_  
Daniel Côté

\_\_\_\_\_  
Marie-Andrée Pichette

\_\_\_\_\_  
Date

\_\_\_\_\_  
Date

**ADOPTION**

Adopté par résolution du conseil d'administration le :

\_\_\_\_\_  
Date